

## FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

PUPITRE :

Chorale : \_\_\_\_\_

JE SUIS (CHORISTE / ACCOMPAGNANT / ENFANT) \*

- JE CHOISIS :  La formule :


- JE DESIRE  
 En chambre double partager ma chambre avec (x)  
1<sup>ère</sup> pers : \_\_\_\_\_

(x) si complet j'accepte une chambre triple : O / N \*

En chambre triple partager ma chambre avec  
1<sup>ère</sup> pers : \_\_\_\_\_  
2<sup>ème</sup> pers : \_\_\_\_\_

Recevoir un CD (rajouter 3€ de frais d'envoi)\*  
\*(Rayer les mentions inutiles)

j'adresse ma fiche d'inscription et mon ou mes 3  
chèques le plus rapidement possible  
AVANT le 10 mai 2009

à :  AINfluences  
Chez Martine BENOIT  
41 bis Boulevard de BROU  
01000 Bourg-en-Bresse



**SÈTE EN MÉDITERRANÉE** Posée comme  
une perle entre la Méditerranée et l'étang  
de Thau, célèbre pour ses huîtres se  
trouve à 30 minutes de Montpellier. Cité  
de Brassens et Paul Valéry, véritable  
Venise du sud de la France, Sète, est le  
premier port de pêche en Méditerranée  
française.

LES ACCES En voiture : A 3 h00 de Lyon (par  
l'A9 et l'A7) A 2 h 00 de Toulouse et Marseille  
A 3 h 00 de Grenoble et Nice A 3 h 30 de  
Clermont Ferrand (par l'A75 et le viaduc de  
Millau). En train : A 3 h 30 de Paris (TGV  
Direct) A 2 h 00 de Lyon A 2 h 00 de Toulouse  
A 2 h 00 de Marseille A 2 h 40 de Grenoble

**Sète, Capitale du Pays de Thau** : point de  
départ idéal pour découvrir les sites  
authentiques du bassin de Thau : villages de  
pêcheurs, de conchyliculteurs et de vigneron  
Sorties commentées en mer ou sur l'étang en  
bateau de vision, promenade en petit train,  
baptêmes en ULM ou en jet ski : quelques  
exemples d'activité à découvrir sur  
[www.ot-sete.fr](http://www.ot-sete.fr).

**Sète, culturelle** : deux musées dédiés aux  
enfants du pays : l'Espace Georges Brassens,  
le Musée Paul Valéry - Le Musée International  
des Arts Modestes - Le Centre Régional d'Art  
Contemporain

La forêt domaniale des Pierres Blanches et de  
nombreuses autres découvertes à faire.....



L'association AINFLUENCES

de

Bourg en Bresse (01)

propose une

**SEMAINE CHANTANTE**  
**Méditerranéenne**  
**3ème édition**

à

**Sète (34)**

**du 24 juillet au 31 juillet 2010**



Au programme :

De la chanson sous multiples influences ...

De l'Est à l'Ouest

De la chanson qui chante en français....

<http://www.choeur-influences.fr/>

## DIRECTION DU CHŒUR & MUSICIENS

♪♪ **Martin LE RAY** : Chef de chœur, arrangeur vocal, instrumental et compositeur nous vient de l'Ouest, du pays de Retz, et demeure à Nantes. Depuis dix ans, il dirige plusieurs chorales dont Retz'cital. Depuis 2005, il dirige le Chœur Nantes-Atlantique, ainsi que le Chœur Régional Ile-de France Chansons. Il est également chef de chœur et harmonisateur dans l'association Chanson Contemporaine.

♪☺ **Carinne BUZER** : Elle est l'énergique chef de chœur du groupe KILUKRU ? de Morez dans le Jura.  
« La Carinne », Le peps et la voix, l'humour et l'efficacité, voilà la rencontre qu'il ne faut pas manquer cet été.

♪♪ **Clélia BRESSAT-BLUM** : Pianiste de grand talent, poly-instrumentiste, arrangeuse, compositrice, accompagnatrice. Son art enchantera vos oreilles....

♪♪ **Michel PONÇOT** : Chef de chœur, arrangeur et harmonisateur, il dirige sur Bourg-en-Bresse le chœur Influences.  
Pianiste, Michel accompagne depuis plus de 20 ans de nombreux groupes et chœurs dans toute la France. Il compose les séquences musicales qui soutiennent et valorisent le travail du chœur.

Pour tous renseignements et fiche d'inscription:

<http://www.choeur-influences.fr/>

@ chœur.influences@free.fr

☎ Martine BENOIT port : 06 72 84 90 57

(Bernadette FROMONT port : 06 10 77 90 48)

## ACCUEIL & HEBERGEMENT

### Le Lazaret – Sète Méditerranée

- Un parc privé de 3 hectares face à la mer  
- Accès direct à la plage  
- Situation à proximité du cœur de ville  
- Parking privé.

- Arrivée le Samedi 24 après-midi, chambres disponibles à partir de 16H  
- Départ le Samedi 31 après le déjeuner ;

- Pension complète (hors le déjeuner de la journée libre), pauses café et jus de fruit, accompagnées de biscuits (hors journée libre et le samedi matin du départ)  
- Hébergement en chambre 2 ou 3 en sanitaires privatifs ou semi privatifs (maximum 2 + 2 pour le Goéland)  
- Le linge de toilette dans les chambres à l'arrivée avec un changement en milieu de semaine

- Répétitions : salle Méditerranée (salle climatisée de 250 m<sup>2</sup> pouvant accueillir environ 200 choristes)

<http://www.lazaret-sete.com/lazaret.html>

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La formule A - 290 € : Stage en demi-pension

- Frais de stage, partitions et CD de travail
- 6 Repas du midi (hors journée libre)

La formule B1 - 576 € : Pension complète en chambre de deux

La formule B2 - 544 € : Pension complète en chambre de trois

- Hébergement avec sanitaires privatifs
- Frais de stage, partitions et CD de travail  
Petits-déjeuners, déjeuners (hors journée libre), dîners

La formule C1 - 562 € : Pension complète en chambre de deux

La formule C2 - 530 € : Pension complète en chambre de trois

- Hébergement avec sanitaires semi-privatifs
- Frais de stage, partitions et CD de travail  
Petits-déjeuners, déjeuners (hors journée libre), dîners

La formule D - 666 € : Pension complète -idem formule B - Plus supplément chambre seul (90€)

- Accompagnant - tarifs en fonction de l'hébergement choisi :

- Formule B1 - 430€ - B2 - 394 €
- Formule C1 - 414€ - C2 - 379 €
- Pension complète - Petits-déjeuners, déjeuners (hors journée libre), dîners

- Enfants : tarifs suivant âge nous consulter

Condition de règlement : (versement impératif à l'inscription de 3 chèques qui seront encaissés le 1<sup>er</sup> à réception, avec un minimum de 160 €, les deux suivants fin mai et 3<sup>ème</sup> semaine de juin)

Les Chèques vacances sont acceptés en complément du premier chèque. Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux premiers inscrits, le reliquat sera mis en liste d'attente.

L'enregistrement de travail sera envoyé par internet à votre adresse mail; si vous souhaitez recevoir un CD, le signaler sur la fiche d'inscription.

### Annulation

Si vous annulez votre stage (même en cas de force majeure) l'association appliquera les clauses suivantes : Annulation avant le 31 mai 2010, l'association conserve l'acompte de 160 €. Mois de 60 et plus de 30 jours avant le début du stage, l'association conserve 70% du montant du stage. Après le 1<sup>er</sup> juillet l'association conserve la totalité du montant du stage.

### Assurance annulation

Vous pouvez souscrire une assurance annulation auprès de votre compagnie d'assurance dans les délais qu'elle vous proposera. Elle garantit le remboursement des sommes retenues par l'association (voir clauses ci-dessus) à l'exception d'une franchise.

### Modifications

AINfluences peut être amenée à modifier, en cas de force majeure, l'équipe d'animation (chefs de chœur et pianistes). Le choriste ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

En cas de contestation, le tribunal d'Instance du siège de l'association serait seul compétent.